

## FINANCER DES INVESTISSEMENTS URBAINS RESILIENTS QUEL AGENDA POUR L'ACTION?

Mardi 8 Décembre, 3 pm – 4 pm, COP21 Le Bourget, Pavilion des Villes et des Régions Agora Hall – Espace Génération Climat

La définition d'un plan d'action sur 5 ans pour le climat par les acteurs de la COP21, ainsi que la ratification des ODD, en particulier de l'objectif 11 pour des villes et des communautés durables, posent immédiatement la question de leur mise en œuvre au niveau local, et par là même des moyens et des instruments financiers dont disposent les gouvernements locaux pour exercer ces responsabilités dans les années à venir. Leurs ressources, très contraintes, leur permettent difficilement de répondre à ces grands enjeux, et l'écart entre les besoins en investissements et les montants affectés continue de croître. Le renforcement des finances locales et l'accès des gouvernements locaux à la finance climat représentent donc aujourd'hui des enjeux essentiels pour faire face aux conséquences du changement climatique et financer des infrastructures résilientes.

## Comment acheminer la finance climat vers les infrastructures locales et en faire un levier pour financer la ville durable ?

Aujourd'hui, de nombreux acteurs se mobilisent autour de ces problématiques et tentent de coordonner leurs initiatives afin de mettre en œuvre des actions adaptées, permettant d'améliorer les capacités financières des collectivités locales et de répondre au défi d'une urbanisation durable. En rassemblant un panel composé d'élus locaux et de partenaires au développement, cette session fera le point sur la stratégie à mettre en œuvre dans l'année à venir, afin d'être en mesure de porter, lors de la COP 22, des propositions d'action concrètes.

La discussion fera ressortir les freins qui restent à lever, les leviers sur lesquels s'appuyer, les étapes à franchir pour élaborer et mettre en œuvre ce plan d'action. Les intervenants seront dans un premier temps invités à s'exprimer sur leur vision des principaux enjeux qui doivent être relevés, notamment la gouvernance multi-niveaux, le renforcement de capacités et l'ingénierie, ainsi que les mécanismes financiers qui restent à renforcer ou à créer. Ils débattront dans un second temps des modalités de travail qui permettront d'avancer sur un agenda d'actions coordonnées.

\* \* \*

**Modération: Ms. Charlotte Lafitte,** Chargée de projet à la Commission des Finances Locales de CGLU

- **Ms. Claire Charbit,** Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE
- M. David Jackson, Directeur Local Development Practice Area, UNCDF
- M. Ben Henderson, Conseiller à la Ville d'Edmonton, Président du Canadian Green Municipal Fund
- M. Geoffrey Makhubo, Maire adjoint aux finances à la Municipalité de Johannesburg, Vice-Président du FMDV
- Ms. Agnès Biscaglia, Agence Française de Développement

PARIS **2015**